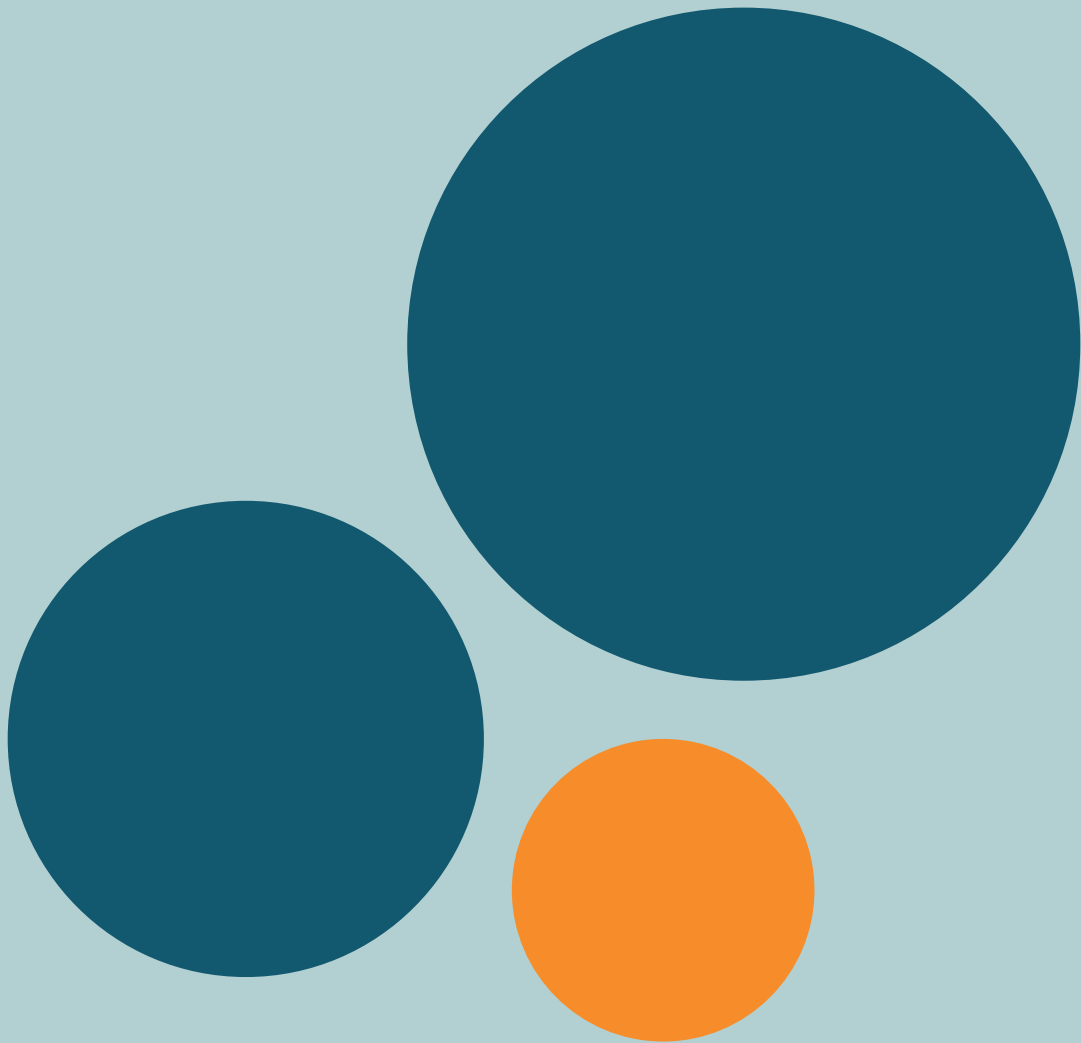


# Rapport ESG 2024



**parquest**

|                                            |      |
|--------------------------------------------|------|
| Editorial                                  | P.4  |
| Les faits marquants 2024                   | P.5  |
| <b>L'ESG CHEZ PARQUEST</b>                 | P.8  |
| Stratégie de durabilité                    | P.9  |
| Objectifs 2030                             | P.10 |
| <b>L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE</b>        | P.12 |
| Définition                                 | P.13 |
| Due Diligences                             | P.14 |
| La gouvernance ESG                         | P.17 |
| <b>LE PORTEFEUILLE</b>                     | P.18 |
| Réalisations 2024                          | P.19 |
| Performance 2024                           | P.20 |
| <b>LA SOCIÉTÉ DE GESTION</b>               | P.26 |
| Partage de la valeur                       | P.27 |
| Inclusion et développement des compétences | P.30 |
| Lutte contre le réchauffement climatique   | P.31 |
| <b>LES PERSPECTIVES 2025</b>               | P.32 |

# Éditorial



## GARDONS LE CAP !

—  
Par **PIERRE DECRÉ**,  
Président et directeur associé

Chers investisseurs, chers partenaires,

Les turbulences géopolitiques récentes ne doivent pas faire oublier les défis environnementaux et sociaux qui s'imposent à nous et les exigences ESG qui ont continué de s'apprécier en 2024. Nous avons pleinement conscience de l'importance de répondre de manière proactive et transparente à ces enjeux majeurs du XXI<sup>ème</sup> siècle, ainsi qu'aux attentes de nos investisseurs.

Depuis plusieurs années maintenant, nous avons élevé notre niveau de jeu, notamment en renforçant notre équipe ESG et l'analyse de nos investissements pour intégrer les enjeux extra-financiers, en créant un objectif d'investissement durable dans Parquest III, ou encore cette année en liant une partie des bonus de l'ensemble de nos équipes à des KPIs extra-financiers.

Ce rapport témoigne de nos avancées et de notre volonté de garder le cap sur l'ESG, sans baisser les exigences de rendement bien au contraire. Nous restons fermement convaincus qu'un dialogue transparent est le fondement d'une relation solide et durable avec nos investisseurs et partenaires, et sommes plus que jamais à l'écoute de vos attentes et suggestions.



## CRÉER DE LA VALEUR SANS OBLITÉRER CELLE DES GÉNÉRATIONS FUTURES.

—  
Par **BLANDINE SURRY**,  
Senior advisor ESG

Notre conviction est simple : la performance extra-financière nourrit la performance financière. Mieux, elle la sécurise. Gouvernance renforcée, trajectoires bas carbone crédibles, inclusion et sens au travail... autant de leviers qui transforment nos participations, les rendent plus robustes, plus agiles, et tout simplement plus attractives.

Parmi les faits marquants de l'année, citons : notre participation à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), qui nous a permis d'enrichir notre feuille de route climat et de prendre dans ce rapport des objectifs concrets de décarbonation à horizon 2030, la réalisation d'une démarche climat dans près de 70% des sociétés du portefeuille et 3 nouveaux investissements « durables » dans le fonds Parquest III.

Au-delà de notre propre engagement, notre rôle, en tant qu'investisseur, est d'accompagner étroitement chacun des dirigeants de nos participations à identifier les enjeux ESG stratégiques pour les inscrire durablement dans la stratégie de l'entreprise et dans une démarche active de progression. Avec méthode, engagement et pragmatisme.

# PARQUEST EN CHIFFRES

22

ANS  
D'EXISTENCE

3

SECTEURS  
DE PRÉDILECTION :  
SANTÉ, SOFTWARE,  
SERVICES B2B

36

ENTREPRISES  
ACCOMPAGNÉES  
DEPUIS 2002

80

CROISSANCES  
EXTERNES

20

PROFESSIONNELS

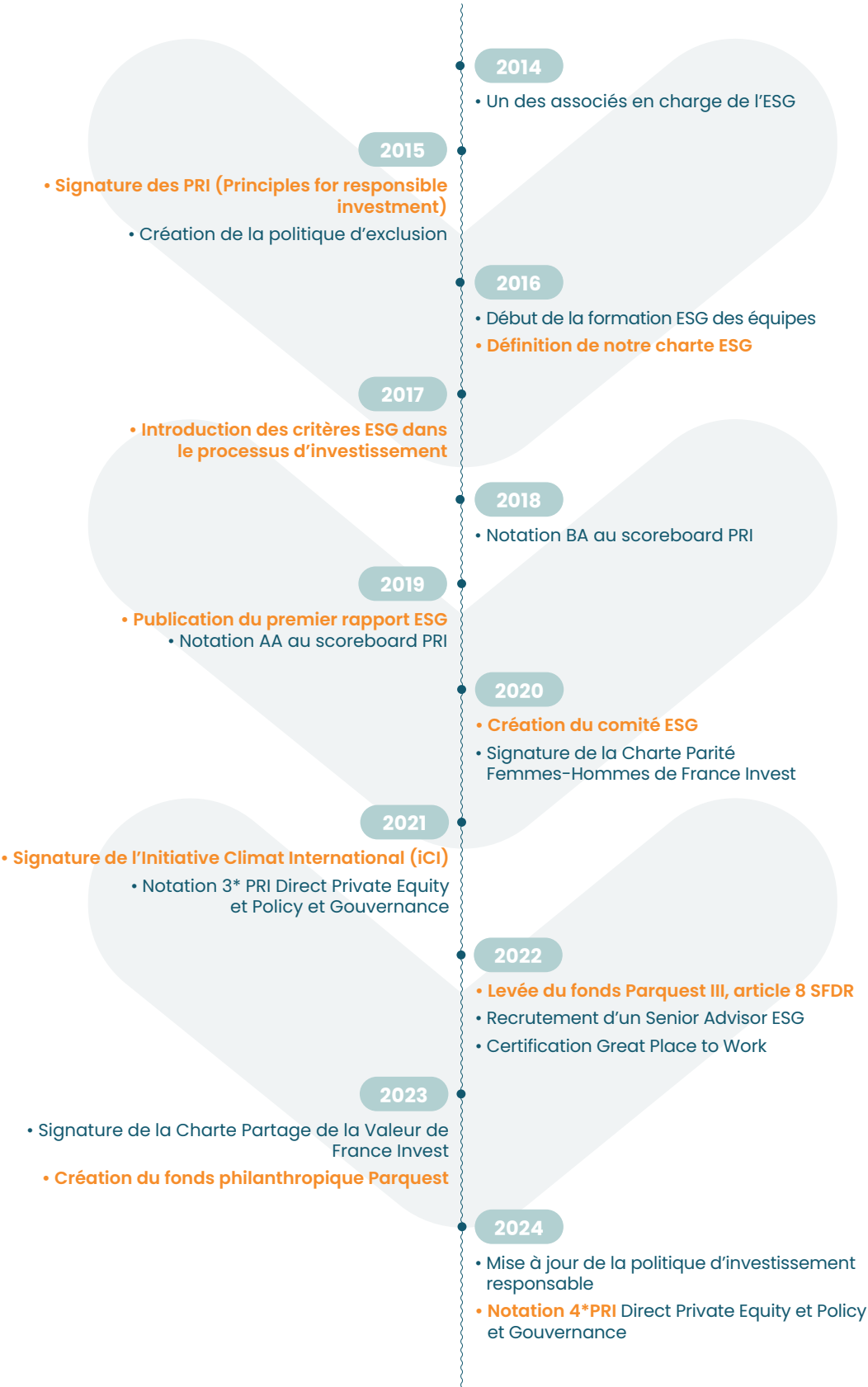
600

M€ AUM  
(31/12/2024)

40%

DES AUM CLASSÉS  
ARTICLE 8 AU SENS DE  
LA RÉGLEMENTATION  
SFDR

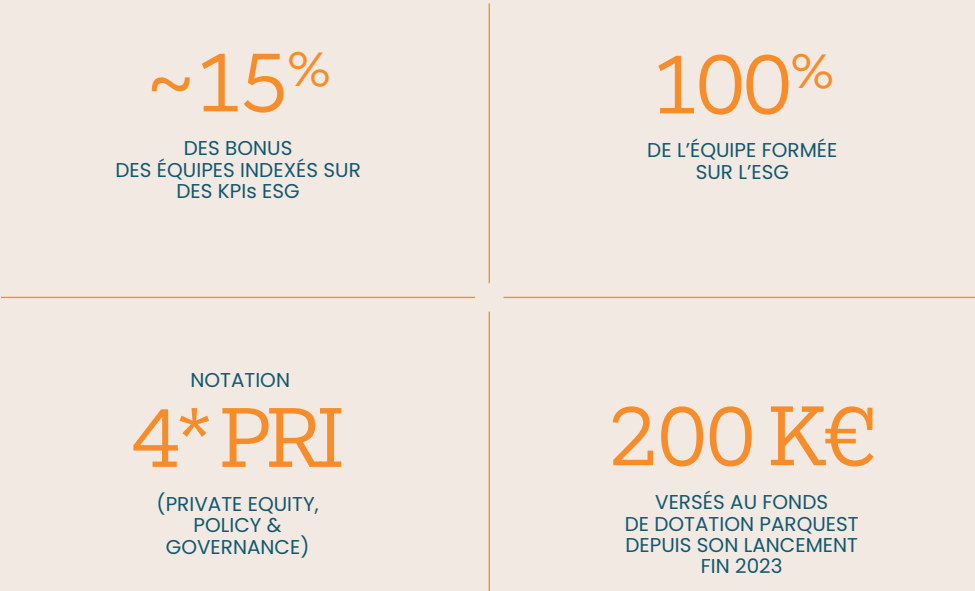
# Rappel des grandes étapes de notre engagement responsable



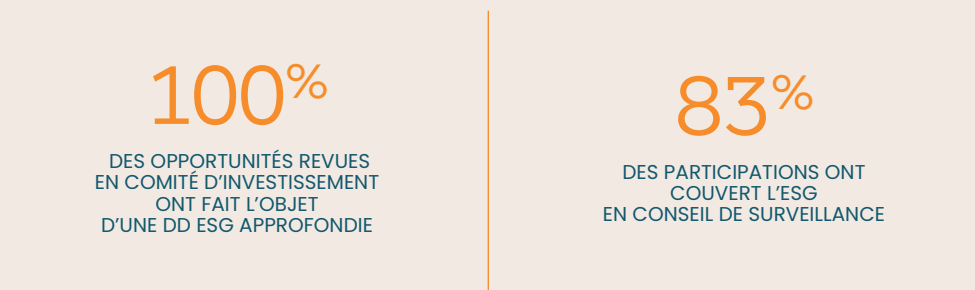
# Faits marquants ESG de l'année 2024

L'année 2024 marque 10 ans dans l'engagement ESG de Parquest. L'occasion de mettre en évidence les actions menées au niveau de la société de gestion et des fonds, ainsi qu'avec nos participations. Voici un résumé des faits marquants de l'année.

## AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

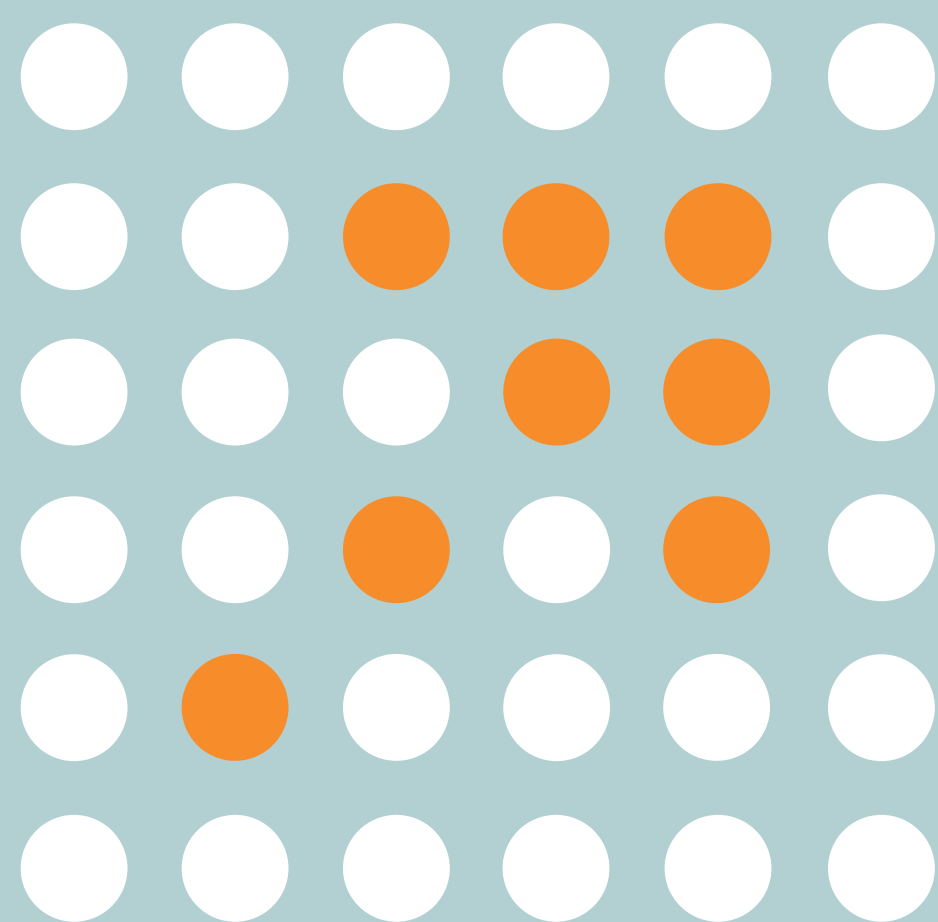


## AU NIVEAU DU PORTEFEUILLE



# L'ESG chez Parquest

Acteur majeur du Private Equity Mid Cap en France, Parquest accompagne depuis plus de 20 ans des PME dans leur création de valeur, et inscrit les enjeux extra-financiers au cœur de la stratégie de la société de gestion et des entreprises de son portefeuille.



## Stratégie de durabilité

### ● L’investissement pour un monde plus juste et plus durable

Depuis plus de 10 ans nous avons intégré les enjeux de durabilité dans notre métier d’investisseur, en affirmant nos valeurs auprès des dirigeants que nous rencontrons et en intégrant les enjeux extra-financiers dans le plan de création de valeur des entreprises dans lesquelles nous investissons pour les rendre plus résilientes, plus justes, plus durables.

Notre approche repose sur 3 axes :

- Agir en investisseur responsable
- Promouvoir des pratiques plus durables au sein de la société de gestion et des entreprises du portefeuille
- Rechercher des investissements durables, au sens SFDR, qui par leur activité contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l’ONU.

### ENGAGEMENTS DE PLACE



Par la signature des Principes de l'Investissement Responsable (PRI) en 2015, Parquest s'engage dans la mise en place et le développement de politiques ESG à l'échelle de la société de gestion et des entreprises accompagnées. Parquest participe régulièrement à l'évaluation PRI de ses pratiques et les résultats sont communiqués de façon transparente.

En 2024 Parquest a obtenu pour la première fois le score de 4\* sur l'ensemble des items évalués, preuve de la solidité de son engagement.



Parquest est membre de France Invest depuis sa création, et participe en tant que membre à diverses réflexions sur les thématiques clés comme le partage de la valeur ou le climat.



### SCORE 2024



DIRECT PRIVATE EQUITY



POLICY & GOVERNANCE



En 2021, Parquest a rejoint l'Initiative Climat : un engagement collectif réunissant des acteurs du capital-investissement qui s'engagent à limiter l'impact du changement climatique.

PARQUEST . RAPPORT ESG . 2024

9

| OBJECTIFS 2030                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                        |                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                   | NIVEAU SOCIÉTÉ DE GESTION                                                                              | NIVEAU PORTEFEUILLE                                                                       |
| <br><b>GOUVERNANCE</b><br>Assurer une gouvernance saine, transparente et éthique                                                                                 | Fixer et monitorer les objectifs ESG de la société de gestion<br><br>Créer un comité externe sur l'ESG | 100%<br>de nos participations ont une feuille de route ESG                                |
|                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                        | 100%<br>de nos participations ont au moins 1 membre indépendant au CS*                    |
| <br><b>PARTAGE DE LA VALEUR</b><br>Faire participer l'ensemble des salariés des entreprises à la création de valeur                                              | 100%<br>de nos équipes bénéficient d'un mécanisme de partage de valeur                                 | 100%<br>de nos participations bénéficient d'un mécanisme de partage de valeur             |
|                                                                                                                                                                                                                                                   | 1 M€<br>au Fonds de Dotation Philanthropique Parquest                                                  |                                                                                           |
| <br><b>INCLUSION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b><br>Recruter des talents de tous les horizons, prévenir les discriminations et développer les compétences | 40%<br>de femmes dans l'équipe d'investissement                                                        | 30%<br>de femmes au comité de direction des participations                                |
|                                                                                                                                                                                                                                                   | 100%<br>de nos équipes formées annuellement à l'ESG                                                    | 100%<br>de nos participations ont un plan de formation                                    |
| <br><b>LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE</b><br>Contribuer activement à la transition nécessaire des entreprises vers une économie bas-carbone          | Intégrer les enjeux de biodiversité                                                                    | Faire progresser chacune de nos participations dans le cadre de suivi PMDR**              |
|                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                        | 40%<br>de nos participations alignées sur les accords de Paris et certifiées SBTi en 2035 |

Sur les 4 enjeux prioritaires pour Parquest que sont la gouvernance, le partage de la valeur, l'inclusion et le développement des compétences et la lutte contre le réchauffement climatique, nous avons défini des objectifs 2030 qui fixent le cap de notre ambition.

| INDICATEURS 2024                                                                                                                                                 |                                                                          |                                                                        |                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                  | NIVEAU SOCIÉTÉ DE GESTION                                                | NIVEAU PORTEFEUILLE                                                    |                                                                                          |
| <br>Définition d'objectifs ESG moyen terme au niveau de la société de gestion |                                                                          | 67%<br>de nos participations ont une feuille de route ESG              | 75%<br>de nos participations ont un membre indépendant au conseil de surveillance        |
|                                                                                                                                                                  |                                                                          |                                                                        |                                                                                          |
| <br>de nos équipes bénéficient d'un mécanisme de partage de valeur            | 100% ✓<br>de nos équipes bénéficient d'un mécanisme de partage de valeur | 67%<br>de nos participations ont un mécanisme de partage de valeur     |                                                                                          |
|                                                                                                                                                                  | 200 k€<br>au Fonds Philanthropique Parquest                              |                                                                        |                                                                                          |
| <br>de femmes dans l'équipe d'investissement                                | 32%<br>de femmes dans l'équipe d'investissement                          | 31% ✓<br>de femmes aux comités de direction de nos participations      | 83%<br>de nos participations ont un plan de formation                                    |
|                                                                                                                                                                  | 100% ✓<br>de nos équipes formées sur l'ESG                               |                                                                        |                                                                                          |
| <br>Travail en cours                                                        |                                                                          | 58%<br>de nos participations ont progressé dans leur engagement climat | 25%<br>de nos participations ont défini une trajectoire alignée sur les accords de Paris |
|                                                                                                                                                                  |                                                                          |                                                                        |                                                                                          |

Nous avons en 2024 accompagné nos participations en particulier sur deux axes : la mise en place progressive de feuilles de route ESG transformantes et l'engagement climatique.

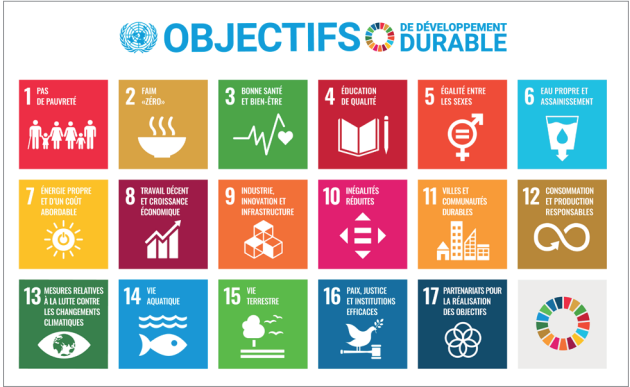


# L'investissement responsable

Pour la société de gestion Parquest, l'investissement durable vise à prendre en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au cœur de ses décisions d'investissement en évaluant une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable (ODD), tout en visant une performance financière solide.



## Définition



### ● Contribution aux objectifs de développement durable de l'ONU (ODD)

Pour chaque fonds article 8 SFDR qui contient un pourcentage minimal d'investissement durable, Parquest s'engage à définir un nombre réduit d'ODD auxquels le fonds répondra et s'engage à évaluer la contribution positive aux ODD identifiés en se fondant sur des indicateurs de durabilité précis, ambitieux, adaptés à la stratégie du fonds et au type d'actifs financés.

Pour ses fonds article 8 SFDR, Parquest s'assure également qu'il n'est pas porté d'atteinte grave aux autres objectifs de développement durable notamment à travers la prise en compte des PAI et du respect des principes de bonne gouvernance.

### ● Fonds Parquest III

Le fonds Parquest III, fonds article 8 au sens de la SFDR, intègre un objectif d'investissement durable. Son objectif est aligné sur le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, avec un focus particulier sur les ODD 3, 12 et 13 :

**3** GOOD HEALTH AND WELL-BEING

GARANTIR UNE VIE SAINTE ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

**12** RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION

ENCOURAGER DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION RESPONSABLES

**13** CLIMATE ACTION

SOUTENIR DES MESURES URGENTES DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES IMPACTS

En intégrant cet objectif d'investissement durable dans sa stratégie d'investissement, Parquest s'engage à soutenir des entreprises et des projets qui contribuent positivement à la santé publique, à la durabilité environnementale et à la résilience climatique, tout en générant des rendements financiers solides pour les investisseurs.

**En 2024, Parquest a réalisé un nouvel investissement durable dans la santé avec la société Vitalliance, société d'aide à la personne qui répond à la définition d'investissement durable du Fonds Parquest III.**

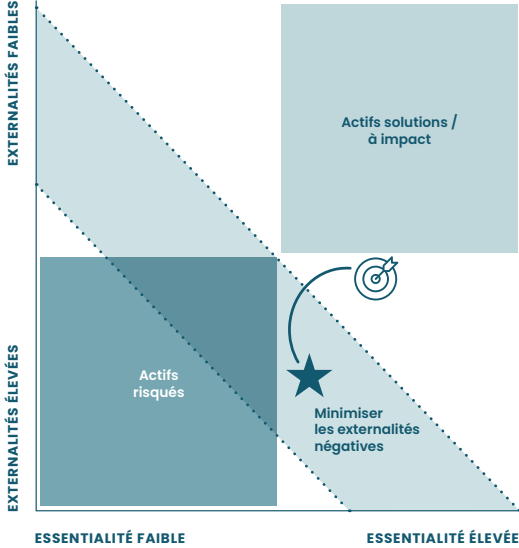


# Due Diligences

En 2024, nous avons retravaillé nos process et due diligences ESG en amont des investissements pour renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux (risques et opportunités) et identifier les investissements dits « durables » eu égard à la définition mise en place par Parquest.

Pour ce faire nous nous appuyons sur des outils, comme la matrice essentialité vs externalité présentée ci-contre, et faisons appel à des prestataires extérieurs pour compléter nos analyses sur des points spécifiques tels que la faisabilité d'une trajectoire alignée sur les accords de Paris pour une activité donnée ou encore l'analyse des risques de transition.

Cette approche permet également d'engager le management des entreprises sur les enjeux matériels et la trajectoire à associer au business plan. Elle nous amène aussi dans certains cas à fermer des dossiers ne correspondant pas au profil de risque défini par Parquest.



## LES ÉVOLUTIONS DU PROCESS EN PRÉ-INVESTISSEMENT

Témoignages croisés de VINCENT WARLOP, Directeur associé



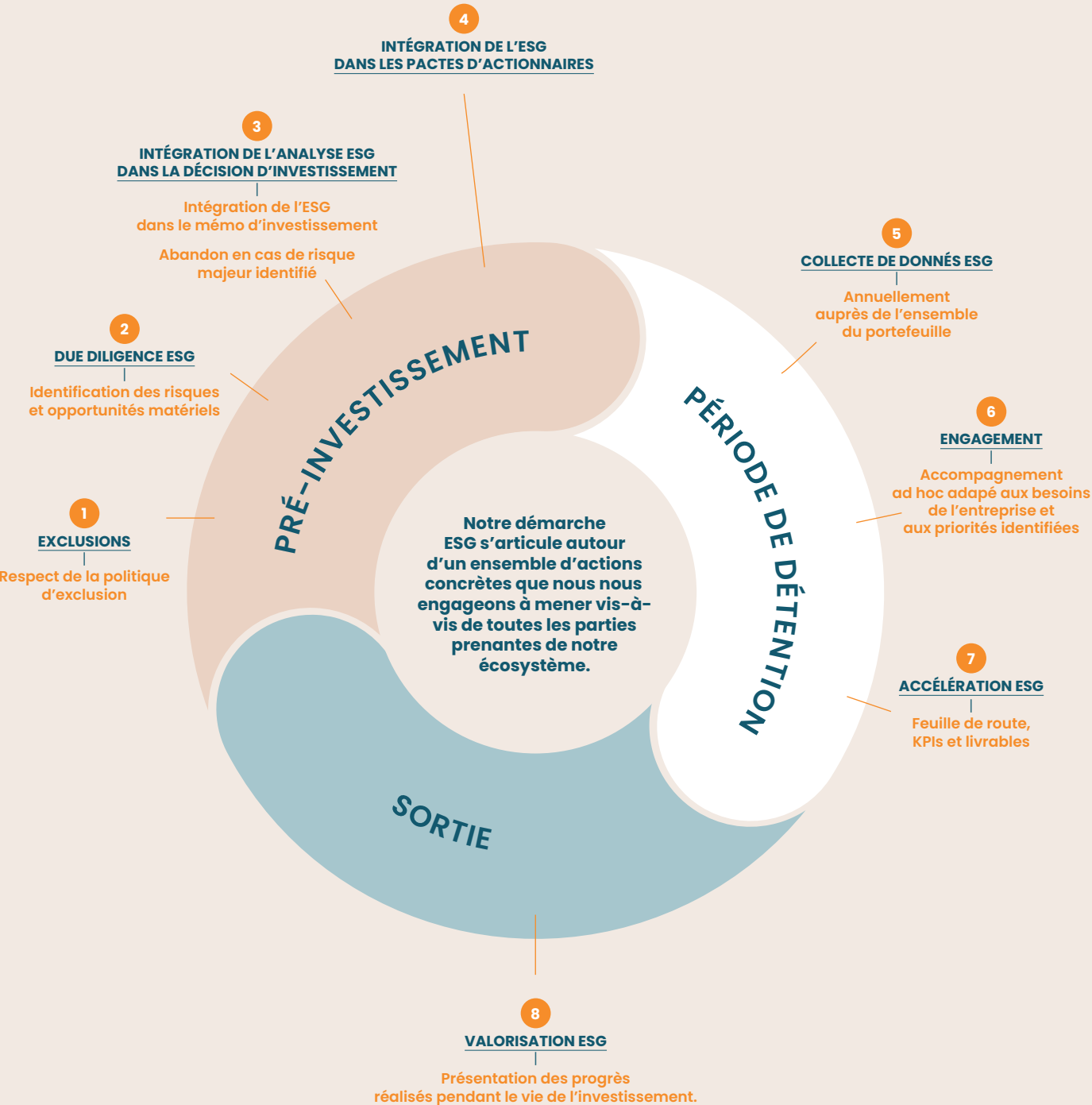
BLANDINE SURRY, Senior advisor ESG



BLANDINE « Nous avons en 2024 franchi une nouvelle étape dans la rigueur de screening de nos investissements. Au-delà du respect des politiques d'exclusion et du scoring de la maturité ESG des sociétés, nous nous appuyons désormais sur un **outil propriétaire** (matrice essentialité vs externalités) spécifiquement conçu pour mettre en perspective les risques climatiques et la dimension essentielle d'une activité, le tout permettant d'évaluer le risque climatique en termes d'intensité carbone et d'alignement aux scénarios de transition notamment. **Les dossiers présentant des signaux de risque font l'objet d'une due diligence externe ciblée**, visant à évaluer les leviers possibles de mitigation. Cette phase permet d'écarter les cas non remédiables et d'encadrer les conditions d'investissement. »

VINCENT « L'introduction de ce nouvel outil est d'autant plus utile qu'un nombre croissant de dossiers que nous recevons se situe en zone grise, c'est-à-dire passant le cadre de la politique d'exclusion mais comportant des risques de transition significatifs. L'analyse nous a permis sur plusieurs dossiers **de préciser les attendus de nos dues diligences et de créer avec le management l'alignement nécessaire sur les conditions d'investissement**. Ce process **qui se fait en collaboration étroite entre l'équipe d'investissement et l'équipe ESG, dans une logique d'analyse croisée et de partage d'expertise**, permet également d'accompagner la montée en compétence de l'équipe d'investissement sur les enjeux climatiques. »

# LES ÉTAPES ESG DU CYCLE D'INVESTISSEMENT





● Intégration de l'ESG dans les pactes d'actionnaires

Dans le cadre de la documentation légale formalisée pour la réalisation de l'investissement, Parquest encourage l'intégration d'une clause ESG dans le pacte d'actionnaires. En 2023, nous avons renforcé cette clause pour encourager l'entreprise à mettre en œuvre des actions visant à améliorer sa performance extra-financière durant la durée de détention, en particulier la définition d'une feuille de route stratégie ESG documentée, un plan d'actions associé et des objectifs chiffrés, la mesure de l'empreinte carbone, la mise en place d'actions de réduction des émissions carbone et enfin le reporting annuel des résultats.

● Indexation des financements sur des critères ESG (Sustainability-linked loans)

Les sustainability linked loans (également connus sous le nom de ESG ratchets) sont des mécanismes de financement dont le taux est indexé pour partie à la réalisation de critères ESG pré-définis en accord avec l'ensemble des parties prenantes (prêteurs, investisseurs, société). Parquest a mis en place ces mécanismes dans plusieurs investissements et les considère systématiquement. Les critères ESG choisis sont des critères matériels pour la société et qui présentent une opportunité claire de progression durant la phase de détention. Le mécanisme vise donc à formaliser et récompenser une partie des engagements pris par la société en matière d'ESG.

« L'ESG Ratchet, étape structurante de la mise en œuvre d'une stratégie ESG. »



—  
Par **LAURENCE BOUTTIER**  
Directrice associée

Lors de la structuration du financement de Vitalliance, une partie des conditions financières accordée par les banques a été liée à des objectifs ESG ambitieux via un mécanisme de ratchet. En collaboration avec la direction ESG de Vitalliance, **nous avons mené un travail approfondi d'identification des KPIs pertinents pour le secteur et dont la progression participera de la création de valeur chez Vitalliance dans les prochaines années :** satisfaction des bénéficiaires, rétention des auxiliaires de vie (un enjeu clé de qualité de service et de maîtrise des coûts de recrutement) et la réduction des émissions carbone. La trajectoire définie est exigeante, tant sur le plan social qu'environnemental, avec des cibles progressives sur plusieurs années qui représentent des investissements et des efforts mais aussi une opportunité de création de valeur évidente pour la société. **Ce travail a surtout été la première étape d'une réflexion de fond sur la stratégie ESG de Vitalliance et la définition d'une feuille de route et des KPIs associés à suivre pendant la vie de l'opération.**

La gouvernance ESG

● Organisation

L'équipe ESG

L'équipe ESG est responsable de la bonne intégration de l'ESG dans le processus d'investissement, du pilotage des actions menées par la société de gestion, des interactions avec l'écosystème et de l'accompagnement des participations dans la mise en place de leur stratégie et plans d'actions.

Le comité ESG

Le comité ESG est composé de 5 membres, issus des équipes ESG, d'investissement et du middle office. Il valide les orientations stratégiques de la société de gestion en matière d'ESG et la cohérence des actions dans l'organisation.

Le comité d'investissement

Le comité d'investissement est composé de 7 membres permanents, directeurs associés de Parquest. Pierre Decré, membre permanent du comité, est représentant de l'ESG dans cette instance. Pour chaque dossier d'investissement, une analyse ESG de la société cible est réalisée par l'équipe ESG conjointement avec l'équipe d'investissement et fournie au comité d'investissement par le biais du mémo d'investissement. Cette analyse confirme l'adéquation de l'investissement avec la politique d'investissement responsable de Parquest et les enjeux à suivre ou actions à mettre en œuvre durant la période de détention.

LE COMITÉ ESG



**PIERRE DECRÉ**  
Président et directeur associé



**CAMILLE COUTELET**  
Directeur associé



**ADRIEN DAVID**  
Directeur de Participations



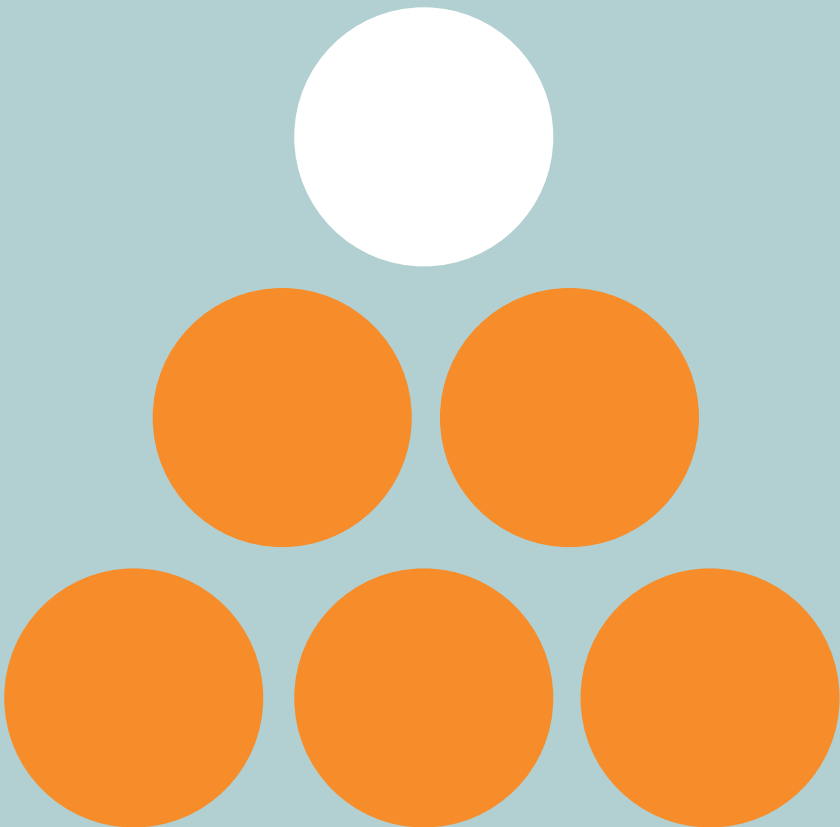
**SONIA KARIMJEE**  
Contrôleur financier



**BLANDINE SURRY**  
Senior advisor ESG

# Le portefeuille

Parquest accompagne les entreprises du portefeuille pendant la phase de détention. Pour chacune d’entre elles, la stratégie ESG est discutée avec l’équipe de direction et nous nous efforçons de couvrir à la fois les enjeux prioritaires identifiés par Parquest dans le cadre de notre stratégie ESG et les sujets matériels liés au secteur d’activité des entreprises.



## Réalisations 2024

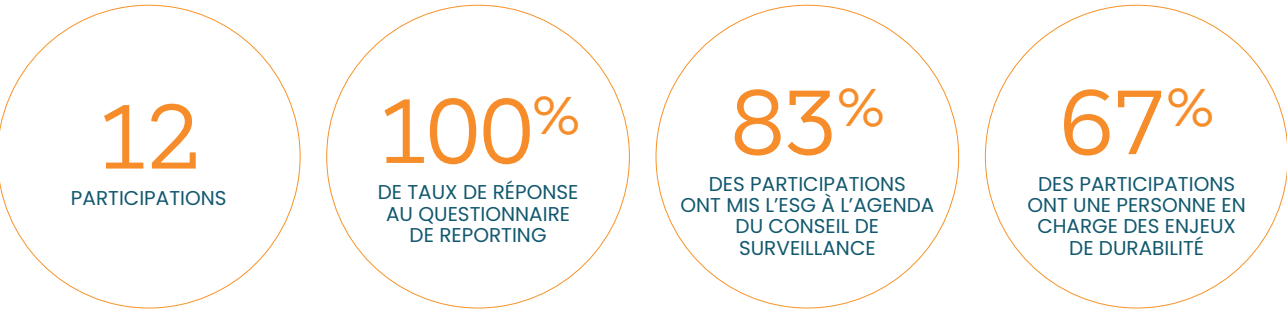
|                           |                                 |                                                                           |                                            |                                 |
|---------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------|
| 75%                       | 3                               | 2                                                                         | 3                                          | 3                               |
| DES SOCIÉTÉS ACCOMPAGNÉES | NOUVELLES FEUILLES DE ROUTE ESG | STRATÉGIES CLIMAT INITIÉES AVEC LA RÉALISATION D'UN BILAN CARBONE COMPLET | CERTIFICATIONS EN COURS (ECOVADIS, B CORP) | TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA CSRD |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>SOPRAL</div> <p>Chez Sopral, une revue complète de la performance ESG a été réalisée ainsi que la réalisation d'une <b>matrice de double matérialité permettant d'alimenter la feuille de route</b> mise à jour sur l'ESG. Une nouvelle <b>politique d'achats responsables</b> a également été développée.</p>                                                                                                                                                                                                                                                       | <div>ADIT</div> <p>L'Adit a entamé la réalisation d'un <b>bilan carbone complet</b> en commençant par les scopes 1 et 2. Par ailleurs, les <b>travaux préparatoires à la CSRD</b> (matrice de double matérialité, identification des IRO, impacts, risques et opportunités) ont été réalisés.</p>                                                                                                                                                                        | <div>CARAT CAPITAL</div> <p>En tant que CGP, Carat a une influence importante auprès de ses clients sur le fléchage de l'épargne vers des investissements responsables. Afin de pouvoir répondre au mieux à cet enjeu, Carat a travaillé à la <b>structuration d'une offre responsable</b> en collaboration avec ses partenaires.</p>                                                     |
| <div>Xelya</div> <p>Xelya, société de logiciels pour le secteur de l'aide à domicile, a créé un groupe de travail avec ses parties prenantes afin d'identifier les <b>leviers de décarbonation du secteur</b> et les fonctionnalités à développer par son outil Ximi pour faciliter la transition. Ainsi, la fonctionnalité permettant la prise en compte de l'impact carbone dans l'optimisation des plannings des auxiliaires de vie a été priorisée. Un livre blanc a été publié pour faire bénéficier les acteurs du secteur des enseignements des travaux menés.</p> | <div>IMANEO</div> <p>Chez Imaneo, un <b>bilan carbone complet (scopes 1, 2 et 3)</b> a été réalisé. Il a permis de mettre en évidence les postes les plus contributeurs (déplacements des collaborateurs et des patients, achats d'équipement et maintenance) et les <b>leviers de décarbonation</b> (harmonisation des pratiques d'économie d'énergie au sein des entités du groupe, politique de mobilité verte...). Un plan d'action est en cours de déploiement.</p> | <div>Advens</div> <p>Advens a défini et lancé en 2024 <b>sa nouvelle Raison d'Être et adopté le statut d'entreprise à mission</b>. Cette nouvelle étape s'inscrit dans la droite ligne de la vision d'Advens d'un modèle intégré de performance globale qui vise à développer conjointement croissance économique et impact (porté par le Fonds de dotation For People &amp; Planet).</p> |

# Performance 2024

Pour l'ensemble des participations, une liste de critères est suivie chaque année par le biais d'une collecte de données qui permet de mesurer les progrès réalisés au niveau du portefeuille et les points futurs d'amélioration.

## FAITS MARQUANTS



## PÉRIMÈTRE

L'année 2024 a été marquée par deux nouveaux investissements, Vitalliance et Amelkis, portant à 5 le nombre d'investissements du Fonds III. Dans le même temps, 3 sorties complètes ont été réalisées pour le Fonds Parquest II : Accès Industrie, Eres et JVS. Ces changements ont un impact important sur la performance ESG du portefeuille, les sociétés cédées étant en règle générale plus matures sur le plan ESG que celles entrant en portefeuille, notamment lorsqu'il s'agit d'investissements primaires.

## KPIS TRANSVERSAUX

|                                                                                    | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|
| # EMPLOIS CRÉÉS                                                                    | 153  | 159  | 1025 |
| % DE PARTICIPATIONS AYANT AU MOINS UNE PERSONNE EN CHARGE DES ENJEUX DE DURABILITÉ | 45 % | 62 % | 67 % |
| % DE PARTICIPATIONS AYANT DÉFINI UNE FEUILLE DE ROUTE ESG                          | 54 % | 54 % | 67 % |
| % DE PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES         | 64 % | 54 % | 42 % |



## ZOOM SUR NOS PARTICIPATIONS

### « Mettre nos engagements ESG au cœur de la stratégie de l'entreprise »



Par FLORENCE ESPAGNAC  
Directrice Qualité et ESG de Vitalliance

Chez Vitalliance, notre mission est profondément humaine : accompagner les personnes fragilisées – en situation de handicap ou en perte d'autonomie – avec professionnalisme, respect et bienveillance. C'est pour donner une cohérence renforcée à notre engagement que nous avons franchi une étape majeure en 2024 : devenir une **entreprise à mission**. Ce nouveau statut n'est pas une étiquette ou un enjeu de communication, mais une transformation structurelle de notre gouvernance et de nos objectifs, guidée par une **feuille de route ESG ambitieuse et rigoureuse construite avec l'ensemble de nos parties prenantes**. Nous avons résumé notre démarche par cette phrase : **Savoir être là**.

#### Une feuille de route construite autour de quatre priorités fondamentales

Notre démarche s'est structurée autour de **quatre axes prioritaires** :

##### 1. Favoriser l'accès à nos services à toute personne en perte d'autonomie

Cet axe s'inscrit dans les valeurs qui portent le projet de Vitalliance depuis son origine : être capable de venir en aide à toutes les familles et aux aidants pour leur proche, en ayant à cœur des services adaptés aux besoins et une tarification juste.

##### 2. La qualité de service pour les bénéficiaires, notamment les personnes en situation de handicap

L'enjeu est de garantir un accompagnement personnalisé, respectueux et continu. Cela passe par l'écoute active des besoins des bénéficiaires et la montée en compétences de nos équipes. Nous avons intégré dans notre feuille de route des ob-

jectifs clairs : améliorer de façon continue la qualité des interventions, renforcer la formation sur les spécificités du handicap, et suivre finement les retours des bénéficiaires et des aidants via des enquêtes régulières de satisfaction.

##### 3. Valoriser nos équipes et en particulier nos auxiliaires de vie

Le métier d'auxiliaire de vie est le pilier de notre action. Trop souvent invisibilisé, il mérite reconnaissance, considération et valorisation. C'est pourquoi nous avons intégré des mesures concrètes à destination de nos auxiliaires de vie dans un programme lancé en 2022 « Plus qu'un Job » : renforcement de la politique de formation continue, amélioration des parcours professionnels et de l'écoute managériale, mise en place d'une cellule bien-être dédiée à la prévention des risques psychosociaux. Nous mesurons mensuellement la satisfaction de nos collaborateurs et l'impact de nos actions. Depuis le lancement de « Plus qu'un job » la satisfaction des auxiliaires de vie a progressé de 3,7 à 4,1 sur 5.

##### 4. La prise en compte des enjeux environnementaux

Vitalliance, comme toute entreprise, a un rôle à jouer dans la transition écologique. Nous nous sommes engagés dans le cadre de la définition des KPIs bancaires à mesurer notre empreinte carbone, à identifier les leviers de réduction de nos émissions, ceux que nous contrôlons en particulier, afin de mettre en place une trajectoire ambitieuse. Elle passera nécessairement par une sensibilisation de nos collaborateurs aux enjeux climatiques, au siège et en agences.

#### Une gouvernance renforcée et un pilotage rigoureux

Le passage au statut d'Entreprise à Mission est un chemin exigeant et motivant pour les 8000 employés de Vitalliance. En 2024, nous sommes allés à la rencontre de toutes les équipes en France pour présenter la démarche de la société à mission et recueillir des idées d'actions à mettre en œuvre. Le niveau d'engagement des équipes est à la hauteur de la mission qui nous anime !

Notre feuille de route ESG ne se limite pas à des intentions : elle repose sur des **indicateurs de performance (KPIs)** précis, suivis et partagés. Elle fait l'objet d'un **suivi mensuel en Comité Exécutif**. Ce pilotage de haut niveau garantit la continuité des engagements, l'ajustement des plans d'action, et l'implication transversale de tous les départements. Enfin, un **comité de mission** indépendant, constitué de parties prenantes internes et externes (collaborateurs, bénéficiaires, experts), sera chargé d'évaluer chaque année l'avancement de notre mission et de formuler des recommandations.



● Partage de la valeur

KPIs

|                                                                                                         | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|
| % DE PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE UN MÉCANISME DE PARTAGE DE LA VALEUR AU-DELÀ DES MINIMUMS LÉGAUX | 82 % | 85 % | 67 % |
| % D'EMPLOYÉS ACTIONNAIRES EN MOYENNE DANS LE PORTEFEUILLE                                               | 31 % | 39 % | 22 % |

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les entreprises françaises de 11 à 49 salariés, lorsqu’elles réalisent un bénéfice net fiscal d’au moins 1%, sont encouragées à mettre en place un mécanisme de partage de la valeur (participation, prime de partage de la valeur, abondement à un plan d’épargne salariale ou d’intéressement). Ce texte de loi a été introduit à titre expérimental pour une durée de 5 ans afin de promouvoir plus largement le partage de la valeur dans les petites et moyennes entreprises.

La baisse de performance globale en 2024 reflète les mouvements de portefeuille. Les travaux en cours dans plusieurs participations doivent permettre de renouer avec une croissance des indicateurs.

Parquest a pris l’engagement d’ici à 2030 d’avoir 100% du portefeuille bénéficiant d’un mécanisme de partage de valeur à destination des salariés, qu’il soit opérationnel ou capitalistique.

LES MÉCANISMES VOLONTAIRES DE PARTAGE DE LA VALEUR ENCOURAGÉS

L'INTÉRESSEMENT

Dispositif volontaire de partage de valeur opérationnelle visant à récompenser annuellement les salariés de la performance de l’entreprise et permettant l’épargne salariale.

L’ACTIONNARIAT SALARIÉ

Dispositif de partage de valeur capitalistique soit via l’attribution gratuite d’actions aux salariés de l’entreprise (AGA), soit par le biais d’un FCPE (Fonds Commun de Placement d’Entreprise).

LES PRIMES À LA SORTIE

Dispositif permettant le versement à la sortie d’une prime aux salariés. Ce dispositif peut être contractualisé dès le début de la vie de l’investissement en fonction d’objectifs de performance.



● Lutte contre le réchauffement climatique

KPIs

|                                                                                    | 2022 | 2023 | 2024  |
|------------------------------------------------------------------------------------|------|------|-------|
| % DE PARTICIPATIONS AYANT RÉALISÉ UN BILAN CARBONE (SCOPE 1, 2 ET 3)               | 45 % | 62 % | 67 %  |
| % DE PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE DES ACTIONS DE RÉDUCTION DE LEURS ÉMISSIONS | 82 % | 77 % | 100 % |
| % DE PARTICIPATIONS AYANT DÉFINI UNE TRAJECTOIRE ALIGNÉE SUR LES ACCORDS DE PARIS  | NA   | 8 %  | 25 %  |

L’organisation météorologique mondiale a déclaré que l’année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée, dépassant le précédent record établi en 2023.

Les investissements représentent 99,8% des émissions totales de CO<sub>2</sub> de Parquest, notre engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique passe donc nécessairement par un travail en collaboration avec nos participations. Depuis 2024, Parquest s’appuie sur le cadre d’engagement PMDR (Private Market Decarbonization Roadmap) pour suivre la maturité des sociétés sur le sujet climat et encourager la réduction des émissions liées au portefeuille. La nature primaire des deals réalisés et la taille des entreprises investies ont un impact sur la maturité climat des entreprises au moment où elles entrent dans le portefeuille. Ainsi, 75% du portefeuille actuel n’avait pas entamé de démarche de mesure et de réduction de ses émissions au démarrage de la vie de l’investissement. Ce chiffre a été réduit à 25% en 2024.

En termes de mesure, 67% ont réalisé un bilan carbone à fin 2024 contre 20% à fin 2021. Par ailleurs, 100% de nos participations mettent en place des actions pour réduire leurs émissions. Parmi ces initiatives, on retrouve la surveillance et la limitation des déplacements en avion ou en voiture, la réduction des polluants et des déchets dangereux, les produits ou services économes en énergie, éco-conception et analyse de cycle de vie.

25% de nos participations ont désormais une trajectoire de réduction alignée avec les accords de Paris. Cela représente des efforts importants et un engagement fort de la part de ces entreprises.





● Inclusion et développement des compétences

KPIs

|              |                                          | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------|------------------------------------------|------|------|------|
| INCLUSION    | INDICE EGAPRO*                           | 82 % | 86 % | 91 % |
|              | % DE FEMMES AU COMITÉ DE DIRECTION       | 31 % | 29 % | 31 % |
| FORMATION    | % DE COLLABORATEURS FORMÉS               | 46 % | 49 % | 40 % |
| SATISFACTION | EXISTENCE D'UN BAROMÈTRE DE SATISFACTION | 50 % | 46 % | 42 % |
|              | TAUX DE TURNOVER BRUT (ETP PERMANENTS)   | 11 % | 12 % | 18 % |

Sur le thème de la mixité des genres, l'Indice Egapro qui mesure en France dans les entreprises d'au moins 50 salariés l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, continue d'augmenter au sein des sociétés du portefeuille passant à 91% en 2024, soit près de 10 points de progression par rapport à 2022.

Parquest est également engagé dans la promotion de la mixité des genres au sein des organes de direction, le pourcentage de femmes aux comités de direction est en légère amélioration atteignant 31% en 2024.

\*Indice d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes calculé en France dans les sociétés d'au moins 50 salariés.



ZOOM SUR NOS PARTICIPATIONS

« La diversité, un pilier dans la culture d'Amelkis »



Par **NAWFAL YASSIR**  
Président Directeur Général

Créée en 2004, Amelkis est une société de logiciels en forte croissance. Dans ce contexte d'expansion, notre capacité à attirer les talents et à favoriser l'épanouissement de chacun dans un environnement inclusif constitue un axe stratégique majeur. Nous avons ainsi fait de la diversité et de l'inclusion l'un des piliers de notre culture d'entreprise.

Convaincus que la richesse des idées, la capacité d'innovation et la performance de notre organisation reposent sur la pluralité des profils, nous valorisons toutes les formes de diversité : de genre, d'âge, de culture, de parcours professionnels et de compétences. Cet engagement se traduit par des actions concrètes à tous les niveaux de l'entreprise, sur plusieurs axes :

La représentation équilibrée et l'égalité des chances

Amelkis se distingue dans le secteur de la tech par une représentation féminine renforcée : 40 % des membres de notre comité de direction sont des femmes, un chiffre significativement supérieur à la moyenne du secteur. Ce résultat illustre notre volonté de promouvoir l'égalité des genres non seulement dans les recrutements mais aussi dans l'accès aux postes à responsabilités.

La diversité générationnelle et la pluralité des parcours

Nos effectifs reflètent également une diversité générationnelle forte, avec des collaborateurs âgés de 22 à 62 ans. Cette coexistence de plusieurs générations favorise le partage d'expérience, l'apprentissage mutuel et une dynamique intergénérationnelle porteuse d'innovation. Par ailleurs, nous valorisons la diversité des parcours en intégrant des profils issus d'horizons variés : jeunes diplômés, autodidactes, professionnels en reconversion, ou encore experts du secteur. Cette approche inclusive permet à chacun de contribuer pleinement, quels que soient son parcours ou son origine.

La promotion d'une culture inclusive

Afin de faire vivre au quotidien notre engagement en matière d'inclusion, nous avons mis en place plusieurs initiatives internes : un programme de mentorat pour accompagner les nouveaux collaborateurs dès leur arrivée, des actions de sensibilisation aux biais inconscients et à l'égalité professionnelle, à destination de l'ensemble des équipes, une veille active sur l'inclusivité dans les pratiques managériales et dans la communication interne, un espace d'échange ouvert dédié aux sujets de diversité, favorisant l'expression de toutes les voix au sein de l'organisation.

Le développement des compétences

Conscients que l'inclusion passe aussi par l'accès équitable à la formation, nous investissons significativement dans le développement professionnel. Plus d'un tiers de nos collaborateurs ont bénéficié d'une formation au cours des 12 derniers mois. Des parcours spécifiques, notamment sur le leadership inclusif, ont été déployés à destination de nos managers afin de soutenir une gestion bienveillante et équitable des équipes.

# Les actions 2024 de la société de gestion

En tant que société de gestion, nous nous imposons un devoir d'exemplarité pour mettre en place des actions et des KPIs sur chacun des axes de notre stratégie ESG, en cohérence avec la demande formulée à nos participations.



## Partage de la valeur

Le partage de la valeur est un engagement historique de Parquest, aligné avec les valeurs de la société et de ses dirigeants. Il s'applique par le biais d'initiatives à destination des équipes et de la société.

### FAITS MARQUANTS

|                                                                                              |                                                      |                                                            |                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>100%</b><br>DES ÉQUIPES PARQUEST<br>BÉNÉFICIENT D'UN<br>MÉCANISME<br>DE PARTAGE DE VALEUR | <b>200 K€</b><br>ALLOUÉS AU FONDS<br>PHILANTHROPIQUE | <b>75%</b><br>DES COLLABORATEURS<br>ENGAGÉS<br>EN PRO-BONO | <b>1</b><br>INVESTISSEMENT<br>DANS LE FONDS<br>INVESTIR<br>POUR L'ENFANCE |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|

### ● Fonds de partage

Parquest est partenaire du fonds **Investir pour l'Enfance**, une initiative innovante et inédite qui met les mécanismes du Private Equity au service de la philanthropie et du bien commun.

Investir pour l'Enfance est un fonds de partage doté de 40M€ sous gestion, né grâce au soutien d'investisseurs de premier plan et animé par un consortium de 19 sociétés de gestion engagées dont Parquest.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans notre engagement de partage de la valeur puisque 50% des plus-values de ce fonds seront reversées à deux associations : l'Institut Imagine et Espérance Banlieues, un réseau d'écoles indépendantes situées dans les quartiers prioritaires de la ville et luttant contre le décrochage scolaire. En tant que partenaire du fonds Investir pour l'Enfance, Parquest propose ainsi au fonds d'investir à ses côtés dans certaines sociétés. Ainsi, le retour sur investissement aura un impact direct sur les deux bénéficiaires au profit de l'amélioration de la vie des enfants.

### UN PREMIER INVESTISSEMENT DANS LA SOCIÉTÉ AMELKIS

Témoignage de  
**PIERRE DECRÉ,**  
Président  
et directeur associé



Nous sommes fiers d'annoncer qu'Investir pour l'Enfance a choisi d'investir dans Amelkis aux côtés de Parquest. Investir pour l'Enfance contribue activement au bien commun en soutenant des initiatives éducatives et sociales, à travers son engagement auprès d'associations au profit de jeunes issus de milieux défavorisés. Nous sommes ravis avec le dirigeant d'Amelkis, Nawfal Yassir, de contribuer à ce projet qui rejoint nos valeurs et très porteur de sens dans une société fracturée. En participant au Fonds Partage Investir pour L'Enfance, nous nous inscrivons dans une vision commune de la contribution du capital-investissement à un avenir plus solidaire et responsable.

● Le Fonds philanthropique Parquest



Le Fonds Philanthropique Parquest est un fonds de dotation (hébergé au sein du fonds de dotation de la Banque Transatlantique) créé en 2023 et dont l’objet est de soutenir des associations dans les domaines suivants :

- L’inclusion sociale
- La lutte contre les inégalités
- La lutte contre le réchauffement climatique

En 2024, le fonds a tenu deux comités de gestion et soutenu cinq nouvelles associations. Au-delà des moyens financiers accordés aux associations, ce projet nous permet aussi d’engager nos collaborateurs dans un projet philanthropique collectif. Chacun peut contribuer, en proposant des associations candidates et en les accompagnant, en étant membre du comité de gestion, ou encore au travers d’engagements pro-bono, notamment des séances trimestrielles d’accompagnement d’entrepreneurs issus des quartiers ou de milieux défavorisés soutenus par l’association BGE.

|                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>ASSOCIATIONS SOUTENUES</div> <div></div>                                                                                                                                                              | <div></div> <div>Soutenir les initiatives de création d’entreprise de personnes notamment en situation de fragilité. Accompagner par le conseil et la formation.</div>                | <div></div> <div>Sensibiliser sur l’urgence climatique et susciter la transformation des entreprises vers l’économie régénérative.</div>                                                                       |
| <div></div> <div>Transmettre la culture et l’envie d’entreprendre aux jeunes grâce aux témoignages inspirants de parcours de vie de professionnels, gratuitement, dans les établissements scolaires.</div> | <div></div> <div>Relever, redonner confiance et accompagner les personnes des quartiers en difficulté à devenir davantage actrices de leur vie et de la société par le travail.</div> | <div></div> <div>Lutter contre l’exclusion et la précarité de publics éloignés de l’emploi et accroître l’égalité des chances avec un focus sur les secteurs en tension (aide à la personne, numérique).</div> |



« Le partenariat noué entre Generation France et le Fonds Philanthropique Parquest incarne un engagement en faveur de l’égalité des chances. »

Témoignage de **GABRIELA SEPULCHRE**, mentor de l’association chez Parquest.



19,7 % des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage en France. Agir concrètement pour leur insertion professionnelle est un impératif collectif. Dans ce contexte, le partenariat noué entre Génération France et le Fonds Philanthropique Parquest incarne un engagement en faveur de l’égalité des chances.

En 2024, le fonds philanthropique Parquest a ainsi choisi de soutenir le programme JobBoost de Generation, une initiative qui s’adresse aux jeunes éloignés de l’emploi, en leur ouvrant les portes de deux secteurs clés : la santé et le numérique. Objectif : former, accompagner, insérer.

En tant qu’investisseur dans ces secteurs, nous constatons les besoins en compétences de la santé et du numérique et les difficultés rencontrées par les entreprises pour recruter durablement. Le travail fait par Generation, en plus de permettre à des jeunes éloignés de l’emploi de retrouver un travail, nous semble très adapté aux besoins du secteur.

Les programmes de Generation s’articulent autour de trois actions clés :

1. La mise en place d’une formation holistique qui inclut des compétences techniques sur les métiers ainsi que des compétences comportementales : communication, travail en équipe...
2. Un accompagnement personnalisé par un mentor : Generation propose un accompagnement pendant la formation et jusqu’à 3 mois après sur les techniques de recherche

d’emploi et l’employabilité (ateliers CV, construction projet professionnel), la posture professionnelle (compétences comportementales) et enfin la levée des freins (confiance en soi).

3. Des rencontres avec les entreprises partenaires lors des immersions en entreprise et des sessions d’entretiens d’embauche entre les apprenants et des entreprises partenaires lors des Jobdatings.

Les programmes de Generation France sont menés avec beaucoup de pragmatisme et de professionnalisme, en partenariat avec des acteurs de l’écosystème social de la lutte contre l’exclusion et du retour à l’emploi. Cette rigueur leur permet d’avoir des résultats convaincants tant dans le nombre des bénéficiaires que dans l’efficacité des programmes en termes de retour effectif à l’emploi.

Grâce au soutien du Fonds philanthropique Parquest, 78 jeunes ont d’ores et déjà bénéficié du programme JobBoost comme Yanis, formé au métier de la relation client en juin 2024, qui témoigne ici.

« La formation chez Generation France m’a offert un accompagnement complet, avec un mentor et un formateur qui m’ont aidé pendant et après la formation. J’ai acquis des compétences clés pour le poste de Customer Care, et j’ai eu l’opportunité de rencontrer des entreprises et de participer à une immersion. Grâce au job dating organisé par Generation France, j’ai été embauché chez Cofidis. Je recommande vivement cette formation à tous ceux qui souhaitent évoluer dans leur carrière ! »



# Inclusion et développement des compétences

## FAITS MARQUANTS



### Féminisation des équipes

Conscients des déséquilibres encore présents dans le secteur du capital-investissement, nous avons mis en place depuis plusieurs années des initiatives concrètes pour encourager la féminisation de notre équipe d'investissement.

- Recherche systématique de parité dans les recrutements (sur nos 4 derniers recrutements 50% étaient des femmes)
- Une parité salariale entre hommes et femmes à expérience égale

Dans le cadre de la charte France Invest sur la parité Femmes-Hommes nous avons pris un engagement d'atteindre, en 2030, 40% de femmes dans l'équipe d'investissement. A fin 2024 nous sommes à 31% et atteindrons 36% en 2025.

### Formation

Par ailleurs, nous poursuivons depuis plusieurs années notre plan de formation, avec des formations ESG pour toute l'équipe. En 2024, 3 formations ont été réalisées sur les enjeux de biodiversité, la CSRD et l'investissement durable.

## L'INCLUSION CHEZ PARQUEST

Témoignage de JULIETTE PIGNE, Directrice de participations



L'inclusion est une priorité stratégique chez Parquest, et je constate avec fierté les progrès concrets réalisés en faveur de la mixité, en particulier dans les équipes d'investissement. Les derniers recrutements ont été menés avec un souci constant de parité, ce qui a permis de renforcer la représentation féminine à tous les niveaux de l'équipe. Ces avancées sont le fruit d'un engagement collectif dans les recrutements où nous sommes tous impliqués. J'ai également la chance de bénéficier du mentorat d'une associée de la société, qui représente une réelle inspiration pour mon développement professionnel. Ce type d'accompagnement incarne pleinement notre culture de transmission et de solidarité entre femmes du secteur.

Je participe aussi, avec d'autres femmes de l'équipe, à des événements et réseaux dédiés à la promotion des femmes dans le capital-investissement. Ces engagements nourrissent notre conviction qu'un changement durable passe aussi par une action collective. Enfin, mon expérience récente du congé maternité a été révélatrice de la bienveillance de l'organisation. J'ai pu vivre cette période sereinement, grâce à une coupure respectée, des dispositifs concrets d'accompagnement au retour — notamment sur la garde d'enfant — et un dialogue ouvert avec la direction. Ces actions contribuent à bâtir un cadre de travail plus inclusif, où les trajectoires professionnelles peuvent se conjuguer avec les parcours de vie.

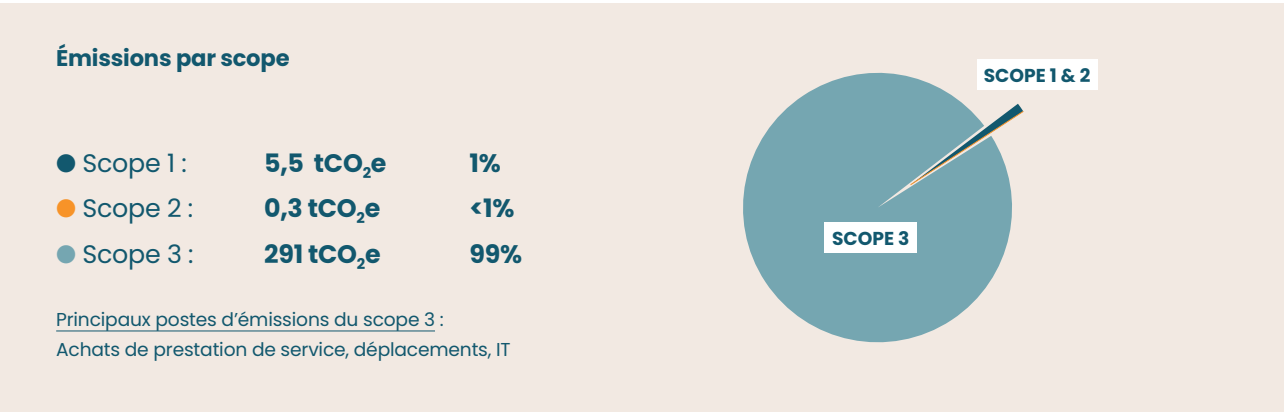
# Lutte contre le réchauffement climatique

## FAITS MARQUANTS

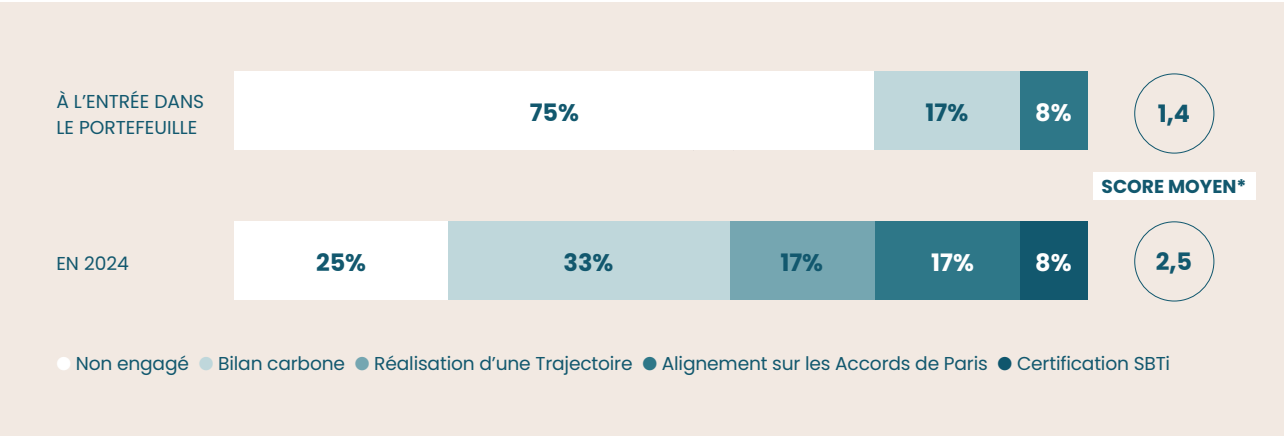


### Bilan Carbone

Parquest a réalisé en 2024 son bilan carbone avec la société Carbometrix. Les résultats ont notamment mis en évidence une baisse significative du scope 2 grâce à de nouveaux contrats d'énergie verte.



### Maturité climat du portefeuille Parquest



\*Le score moyen du portefeuille est calculé en associant une note au positionnement de chaque entreprise dans le référentiel PMDR (Private Markets Decarbonization Roadmap) : 1 : pas d'engagement; 2 : réalisation du bilan carbone; 3 : définition d'une trajectoire de réduction; 4: alignement aux accords de Paris; 5: trajectoire certifiée SBTi

# Les perspectives 2025

Dans un contexte global marqué par un certain repli de l'ESG – entre polarisation aux États-Unis et incertitudes réglementaires en Europe – nous réaffirmons notre engagement. En 2025, notre approche reste résolument tournée vers l'intégration des enjeux extra-financiers, en particulier climatiques, au cœur de l'accompagnement de nos participations. Nous sommes convaincus que cette exigence constitue un levier stratégique de création de valeur durable pour les entreprises que nous soutenons.



**parquest**

● 19, avenue de l'Opéra ● 75001 Paris ● +33 1 70 08 60 90 ● [contact@parquest.fr](mailto:contact@parquest.fr)